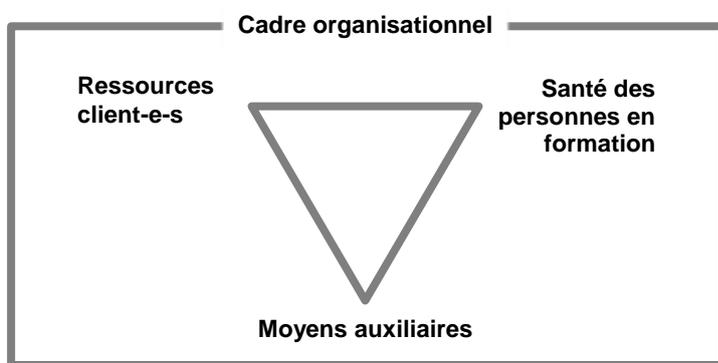


Directive transfert des clientes et clients¹ et manipulation de lourdes charges en général (supplément à l'annexe 2 du plan de formation ASA, ASSC, ASE)

Le cadre organisationnel constitue la condition préalable au transfert de personnes. Un aspect essentiel à cet égard est qu'il y ait suffisamment de personnel et que les moyens auxiliaires nécessaires soient disponibles.

Les personnes en formation âgées de 15 à 18 ans effectuent le transfert de clients et clientes après avoir suivi une formation / introduction théorique et pratique (par ex. basée sur la kinesthésie ou PDSB – PRINCIPES POUR LE DÉPLACEMENT SÉCURITAIRE DES BÉNÉFICIAIRES). Ils préservent leur santé en utilisant les ressources des clientes et clients et si nécessaire recourent systématiquement à des moyens auxiliaires (voir graphique ci-dessous). L'interaction des éléments permet une prévention optimale pour les personnes en formation et une utilisation efficace des ressources des clients / clientes.



Directives générales (principes de base) pour un soutien lors de la mobilisation de personnes

Pour le transfert de personnes il n'est pas possible de fixer des procédures et des gestes valables en général, car les personnes impliquées doivent continuellement adapter leurs mouvements à la situation. Chaque transfert demande une grande attention aussi bien par rapport à ses propres mouvements que ceux de la personne aidée. Les principes de base suivants devraient être pris en compte :

1. Ressources clients et clientes

Principe de base	Motif
Dans la mesure du possible, aider le client / la cliente de manière à ce la personne puisse ...	
... changer le poids de son corps sur une surface stable.	Les clientes et clients devraient pouvoir percevoir et comprendre de manière aussi différenciée que possible les déplacements de poids dans leur corps. C'est une condition préalable pour mieux utiliser ses propres ressources et trouver des formes de mouvement nécessitant moins de force. Cela réduit l'effort physique. Cela évite de soulever des poids.
... utiliser ses bras et / ou ses jambes pour changer le poids de son corps.	
... déplacer le poids des parties du corps l'une après l'autre.	
... utiliser la mobilité existante dans différentes perspectives.	
... déterminer la vitesse du mouvement.	
	Les clients et clientes ont souvent besoin de mouvements très lents et de temps pour pouvoir utiliser leurs possibilités de mouvement.

¹ Le terme clients / clientes désigne également les patients et patientes, les personnes prises en charge ou les enfants.

2. Santé des personnes en formation (professionnels)

Principe de base	Motif
Dans la mesure du possible, veillez en tant que professionnels ...	
... à pouvoir adapter en permanence la tension du corps.	Qualité de mouvement bénéfique pour la santé
... au transfert du poids de votre corps en adoptant des structures corporelles stables.	
... à utiliser votre mobilité de la manière la plus flexible possible.	
... à bouger de manière dynamique avec tout votre corps.	

3. Moyens auxiliaires

Les tableaux ci-dessous décrivent les moyens auxiliaires possibles pour les différentes situations pratiques. Les moyens auxiliaires mentionnés ne sont que des exemples et ne doivent pas obligatoirement être à disposition dans l'entreprise formatrice.

Les personnes concernées décident, selon la situation, s'il faut faire appel à une deuxième personne.

3.1 Mobilisation dans le lit et transfert horizontal

Situations pratiques	Moyens auxiliaires possibles
a. Le client / la cliente peut avec un peu d'aide changer de position dans le lit.	Alaise, drap, support de pieds, sangle de redressement, tapis antidérapants, ...
b. Le client / la cliente dispose de peu de moyens pour aider au transfert.	Alaise, drap, matériel de positionnement, tapis antidérapants, lit électrique à hauteur réglable, ...
c. Le client / la cliente n'est pas en mesure de participer activement au transfert.	Alaise, drap, matériel de positionnement, tapis antidérapants, lit électrique à hauteur réglable, ...

3.2 Transfert du lit / vers la chaise / fauteuil roulant ou WC

Situations pratiques	Moyens auxiliaires possibles
a. Le client / la cliente arrive presque à se lever seul-e et à marcher, mais de manière mal assurée.	Surface de glissement, disque de transfert tournant, blocs de mousse, lit électrique à hauteur réglable, ...
b. Le client / la cliente ne peut pas se lever seul-e, le tronc est un peu stable et peut en partie s'appuyer sur ses jambes.	Planche de transfert coulissante, blocs de mousse, ceinture de transfert, lit électrique à hauteur réglable, disque de transfert tournant, ...
c. Le client / la cliente n'a pas assez de stabilité du tronc et ne peut pas tenir sur ses jambes avec ses propres forces.	Planche de transfert coulissante, blocs de mousse, verticalisateur, lit électrique à hauteur réglable, lève-personne, ...

3.3 Mettre / ôter des bas de contention

Situation pratique	Moyens auxiliaires possibles
a. Le client / la cliente porte des bas de contention classe 2 ou plus.	Matériau glissant (par ex. soie ou tissus glissants) utiliser avant d'enfiler le bas de contention, aides à l'enfilage, ...

3.4 Charge statique (tâches dans des postures inconfortables)

Observer les principes susmentionnés

Situations pratiques	Moyens auxiliaires possibles
a. Le client / la cliente est douché-e en position assise.	Chaise de douche-toilettes, ...
b. La toilette et les soins se font dans le lit.	Lit électrique à hauteur réglable, ...
c. La douche se fait en position couchée.	Chariot de douche à hauteur réglable, ...
d. Bain du client / de la cliente.	Baignoire à hauteur réglable, ...
e. Soins des plaies du client / de la cliente et bandage des jambes.	Dans un lit ou une chaise-longue réglable, utiliser un repose-pieds, un accoudoir ou un tabouret.

Le code QR ci-dessous vous permet d'accéder au site www.suva.ch/transfert sur lequel vous trouverez de nombreuses autres informations et vidéos.



4. Liste de contrôle Transport avec des moyens auxiliaires sur roues²

Conditions
Les voies sont libres, sans seuils à franchir, ni obstacles.
Le trajet est en ligne droite, sans contour.
Le sol est plat.
Le sol est propre, sec et adhérent.
La vue est dégagée.
Les portes sont suffisamment larges.
Les poignées ou les surfaces de contact appropriées sont à une bonne hauteur. (voir graphique ci-dessous)



5. Bases légales³

Les valeurs indicatives de poids de charge pour les charges tenues étroitement contre le corps sont fixées en fonction de l'âge et du sexe :

Age	Hommes	Femmes
14 à 16 ans ⁴	≤ 15 kg	≤ 11 kg
16 à 18 ans	≤ 19 kg	≤ 12 kg

⁴ Pour ne pas mettre en péril la croissance, les jeunes doivent bénéficier de temps de repos après avoir réalisé un exercice physique intense, et ce jusqu'à ce qu'ils aient dépassé l'âge de la puberté. Jusque-là, ils doivent pouvoir bénéficier d'un ou deux jours de travail impliquant peu de sollicitations physiques après avoir effectué un ou deux jours de travail au maximum lors desquels ils en ont eu beaucoup. Si ce temps de repos est respecté, les muscles et le reste du corps sont à même de s'adapter à la croissance rapide et les troubles de la croissance peuvent être évités dans une large mesure. Les valeurs indicatives indiquées donnent une indication des capacités moyennes mais elles ne prennent pas pleinement en compte les variations individuelles dans le déroulement de la croissance et en ce qui concerne le moment où la puberté intervient.

² Source (tableau et graphique): Action de pousser et tirer des moyens auxiliaires de transport (Suva)

³ selon Mode d'emploi SECO sur l'art. 25 de l'ordonnance 3 de la loi sur le travail